



demande de licenciement à l'amiable à mon directeur d'ehpad

Par **anita63**, le **02/05/2019** à **23:50**

je suis aide soignante en ehpad depuis 19 ans,j'ai 54 ans; je ne suis plus en phase avec les soins que je prodigue aux résidents.je vois trop de choses que je ne supporte plus,il n'y a plus d'humanité dans le secteur médico social donc je desire sortir de cet enfer mais je n'ai pas les ficelles pour m'en sortir seule.la meilleure chose serait un licenciement à l' amiable pour que je puisse avancer dans ma vie,me reconverter et vivre dans la sérénité,j'aime vraiment mon travail mais il faut que je m'occupe de ma santé.pourriez vous me conseiller judicieusement pour que je puisse trouver un accord avec mon directeur pour faire sans vague;en vous remerciant d'avance

ps je suis dans le secteur public

Par **youris**, le **03/05/2019** à **10:12**

bonjour,

un licenciement à l'amiable, cela n'existe pas, le licenciement est une décision unilatérale de l'employeur.

vous pouvez négocier une rupture conventionnelle avec votre employeur si celui-ci est d'accord.

vous pouvez également démissionner.

salutations

Par **P.M.**, le **03/05/2019** à **11:57**

Bonjour tout d'abord,

Vous ne pouvez même pas négocier une rupture conventionnelle puisque cela n'existe pas dans la fonction publique...

Il ne vous reste pratiquement qu'à trouver un nouvel emploi et démissionner...

Par **Visiteur**, le **03/05/2019** à **13:06**

BONJOUR (formule de politesse requise ici)

Seule une entente (cordiale mais illicite) pourrait déboucher sur un licenciement, il y a donc peu de voies possibles...

Avez vous pensé à CECI... ou CELA....

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F544>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19693>